Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 23 (1962)

Heft: 4-5

Rubrik: Rapport annuel 1961

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Depuis 1950, d'autres musiciens ont repris la baguette de chef d'orchestre; mais le même esprit d'amitié règne toujours chez les membres de l'Orchestre du Foyer, le même enthousiasme aussi, sans lequel tout effort reste vain.

Rapport annuel 1961 (Résumé)

L'année 1961 peut être considérée comme normale.

Assemblée des délégués: Elle a eu lieu le 30 avril 1961 à Wil. Elle permit aux représentants de nos sections, venus de tous les coins du pays, de se regrouper une fois de plus. Accueil cordial de nos hôtes saint-gallois. Le soir précédant l'assemblée, la section de Wil à laquelle s'était jointe celle de Flawil mit au point un remarquable concert ainsi qu'une soirée familière qui eurent un plein succès. Voir le rapport circonstancié dans le No 5/6 1961 de «Sinfonia».

A l'assemblée des délégués prirent part 157 personnes, représentant 57 sections. Parmi les hôtes, nous avons salué MM. Fäh, préfet, Dr Haselbach, adjoint du maire et E. Schmid, président central de la Société fédérale de musique. Membres d'honneur: MM. G. Huber; Zurich; Olivetti, Stäfa; Dr Prof. A.-E. Cherbuliez, Zurich; Presse: MM. Bannwart et Seiler. Nous avons regretté l'absence d'un représentant du Département fédéral de l'Intérieur.

Bien que le procès-verbal de l'assemblée ait paru dans le No 5/6 1961 de «Sinfonia», relevons quelques décisions prises:

— L'adjonction au règlement des vétérans est adopté, créant ainsi une catégorie de vétérans d'honneur (50 ans d'activité).
— Lors de la parution du nouveau catalogue, chaque section sera tenue d'en acheter au moins un exemplaire qui sera facturé au prix de revient.
— Sur une proposition de la section de St-Imier, l'assemblée décide spontanément d'augmenter la cotisation, par membre actif et exécutant, de fr. 1.— à fr. 1.50. Grâce à cela, une activité normale pourra être reprise.
— Le mandat des membres du comité central venant à échéance en 1961, et aucune autre proposition étant faite, tous sont réélus pour une nouvelle période de 3 ans.

Pour terminer cette partie officielle de l'assemblée, il est encore procédé à la nomination de vétérans et vétérans d'honneur. L'allocution de circonstance fut prononcée par Monsieur le Dr Prof. A.-E. Cherbuliez. Finalement tous les membres présents prirent part à l'apéritif gracieusement offert par les autorités communales de Wil.

Vétérans de la S. F. O.: L'assemblée des délégués a nommé, cette année, 2 dames et 32 messieurs vétérans de la S. F. O. Pour la première fois 11 membres furent nommés vétérans d'honneur. Leurs noms ont paru dans le No 5/6 1961 de «Sinfonia». Nombre total de vétérans jusqu'à ce jour 436.

Autorités de la société:

a) Comité central:

Président central	Robert Botteron, Berne	au CC depuis 1938
Vice-président	Paul Schenk, Wil	au CC depuis 1948
Secrétaire	Louis Zihlmann, Soleure	au CC depuis 1943
Caissier	Benjamin Liengme, Delémont	au CC depuis 1952
Bibliothécaire central	Benno Zürcher, Berne	au CC depuis 1959

Durant l'année, le comité central s'est réuni trois fois, les 18 février à Zurich, 29 avril à Wil et 9 décembre à Berne. Les questions n'ayant pu être liquidées lors des séances l'ont été par correspondance. Notons les points principaux discutés: Mutations, comptes, budget, rapport d'activité, nomination des vétérans, préparation de l'assemblée des délégués, exploitation de la bibliothèque, retards dans le renvoi des oeuvres, remplacement d'oeuvres hors d'usage, prolongation de la validité des tarifs de la «Suisa», étude de la création d'un comité national de musique, etc.

b) Commission de musique:

Président:	Dr Ed. M. Fallet, Bremgarten BE	à la CM depuis 1946
Membres:	Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Zurich	à la CM depuis 1948
	F. Kneusslin, chef d'orchestre, Bâle	à la CM depuis 1960

Durant l'année, la commission de musique a siégé deux fois deux jours et une fois un jour pour les travaux préparatoires du nouveau catalogue de la bibliothèque. Le Président de la commission de musique ainsi que le Président central et le bibliothécaire se sont en outre retrouvés à plusieurs reprises pour travailler au nouveau catalogue dont la parution a dû être reportée au printemps 1962.

c) Sections vérificatrices: Les sections de St-Imier et Moutier ont vérifié les comptes 1960.

Mutations:

Etat au 1. 1. 61		138 sections
Entrées:		
Orchestre de la Sté. pédagogique de Berne (18/2)		
Pro Musica, St-Gall (29/5)		
Kammerorchester Thalwil (9/6)	+	3 sections
Sorties:		
Orchestre Quodlibet, Berne (1/1)		
Orchester Junger Basler, Bâle (18/2)		
Orchestre Musikkollegium Schloßwil (31/12)		
Orchestre Laufenburg (31/12)		
Orchestre Escholzmatt (31/12)		
Orchestre Kaltbrunn (31/12)		
Orchestre Le Locle (31/12)	—	7 sections
Etat au 31. 12. 61		134 sections

Finances: Par décision de l'assemblée des délégués à Wil, la cotisation a été portée de fr. 1.— à fr. 1.50 par membres. Les comptes paraissent dans ce numéro de «Sinfonia».

Cours de perfectionnement et conférences de présidents: L'édition d'un nouveau catalogue a mis nos finances à contribution dans une telle mesure que nous avons dû renoncer aux cours et conférences de présidents. Nous espérons pouvoir les reprendre en 1962.

Bibliothèque centrale: La bibliothèque centrale a été de nouveau fortement mise à contribution en 1961. Il a été prêté 598 oeuvres dont 321 ont été rendues. Ces chiffres démontrent le travail considérable de notre bibliothécaire central. 84,1% des oeuvres demandées sont classiques. 137 oeuvres en circulation n'ont pas pu être fournies.

Les sections sont priées de s'en tenir aux avis paraissant dans «Sinfonia» ainsi qu'au règlement spécial de la bibliothèque. Tous les frais supplémentaires occasionnés par la négligence des sections sont mis à leur charge. Nous espérons, par ce moyen, faire comprendre que l'exploitation de la bibliothèque exige beaucoup d'ordre et de précision. Vu le nombre de demandes téléphoniques qui étaient faites au bibliothécaire central, le comité central s'est vu dans l'obligation de décider qu'il ne serait plus donné suite qu'aux demandes écrites. Voir également le rapport spécial du bibliothécaire.

Subvention fédérale: Nous avons, à nouveau, reçu une subvention fédérale de fr. 2000.— qui nous a permis l'achat de nouvelles oeuvres pour la bibliothèque et la préparation du nouveau catalogue. Nous tenons ici encore, à remercier sincèrement les chambres fédérales ainsi que le Département fédéral de l'Intérieur de leur compréhension.

Suisa (Société Suisse des auteurs et éditeurs): Nos sections peuvent et devraient conclure des contrats forfaitaires annuels avec la «Suisa», par lesquels elles profiteraient d'un tarif réduit, pour les droits d'auteurs. Nos sections sont au bénéfice du tarif F qui prévoit, par année, une taxe forfaitaire de 70 cts par exécutant. La validité de ce tarif venait à échéance à fin 1961. La plupart des tarifs de la «Suisa» devant être revus au cours de la même année, 6 sociétés affiliées, entre autre la S. F. O., se sont déclarées d'accord avec une proposition de la «Suisa» de prolonger le tarif existant de deux ans. Trois autres sociétés n'ont formulé aucune opposition. Ainsi, dans sa séance du 20 septembre 1961, la commission paritaire fédérale a décidé de reporter au 31 décembre 1963 la validité du tarif F.

Comité National Suisse de musique: Le Conseil international de la musique (CIM) a été crée en 1949 par l'UNESCO. La commission suisse de l'UNESCO prévoit organiser une journée d'information à laquelle prendraient part toutes

les associations musicales de Suisse en vue de l'étude de la créaction d'un comité national suisse de musique.

Sections: C'est avec plaisir que nous avons à nouveau constaté une intense activité au sein de nos sections durant l'année écoulée. Elles ont ainsi apporté une large contribution à la culture musicale du peuple suisse. Il semble pourtant qu'une attention toute spéciale devrait encore être vouée au recrutement de nouveaux instrumentistes, spécialement parmi la jeunesse.

Nécrologie: Plusieurs amis de nos orchestres nous ont quittés au cours de l'année écoulée. Nous gardons d'eux un souvenir reconnaissant.

Le 26 janvier 1961 décédait à Berne le chef d'orchestre Christoph Lertz, très longtemps directeur de notre section Musikkollegium. Au début d'avril mourut également, à l'âge de 61 ans, Alfred Hasler de Rheineck.

Le 17 mai 1961, après une courte maladie, disparu Hans Hänni, président durant de longues années de notre section de Granges SO.

Jubilés: Les manifestations et fêtes jubilaires de nos sections sont toujours la preuve d'un bon renom et d'une saine activité. Les sections d'Altdorf et de Baar ont célébré le cinquantenaire de leur fondation.

Organe de la Société: Notre journal «Sinfonia» qui reste toujours le lien entre le comité central et les sections a paru, en 1961, en deux numéros simples et cinq numéros doubles. Comme jusqu'ici, Monsieur le Dr Prof. Cherbuliez s'est occupé de la rédaction. Nous l'en remercions sincèrement. Il serait à souhaîter qu'un plus grand nombre de sections se décident de conclure des abonnements collectifs. La rédaction, l'éditeur et le comité central s'efforceront, à l'avenir, d'assurer une parution plus régulière de «Sinfonia», bien que certaines difficultés et imprévus paraissent insurmontables.

Divers et imprévus: En terminant ce rapport, nous ne voudrions pas manquer de remercier tous ceux qui, durant l'année écoulée, sont restés fidèles à la musique. Nos remerciements s'en vont tout spécialement aux autorités fédérales, cantonales, communales et paroissiales pour leur aide financière et morale à nos sections et à la S. F. O. Nous remercions également les donateurs, membres passifs et auditeurs des concerts, ainsi que les dirigeants, membres des comités et exécutants de nos sections qui tous ont travaillé à consolider l'idéal que nous poursuivons. — Mes remerciements s'en vont encore aux membres de la commission de musique, au rédacteur et éditeur de notre organe «Sinfonia» M. Kündig de Zoug ainsi qu'à mes chers collègues du comité central pour leur précieuse collaboration.

Berne, le 11 janvier 1962

Le Président central de la Société fédérale des orchestres: *R. Botteron.*

(Traduction: B. Liengme)